

L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS HANDICAPÉS À L'UNIVERSITÉ

Serge PORTALIER

Chargé de mission auprès du Président de l'Université pour l'aide aux étudiants handicapés, Serge Portalier dresse le bilan de l'action menée. Action ancrée pour lui dans une pratique de la psychologie, de part ses recherches sur la déficience sensorielle conduites depuis plusieurs années au sein de l'Institut de Psychologie, où il est Professeur, de part aussi et surtout ses activités de terrain (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce pour déficients visuels de Villeurbanne, FIDEV¹...) et les facilités de contacts que lui confèrent la connaissance du Braille et de la langue des signes, par exemple.

1. Objectif

Il s'agit de faciliter l'intégration des étudiants handicapés inscrits à l'Université Lyon 2. Il n'est pas envisagé de créer une université spécialisée dans l'accueil des étudiants handicapés.

2. Effectif

Une quarantaine d'étudiants sont concernés chaque année :

- un tiers a des problèmes de mobilité réduite,
- un tiers présente des déficits sensoriels,
- un dernier tiers est concerné par des difficultés diverses.

Quelques personnels permanents de l'Université sont également handicapés.

3. Missions

- Information

auprès des étudiants, des personnels et de tous les services de notre Université, cette information s'effectue en trois temps :

- * avant l'entrée à l'Université (ex : journée des Lycéens),
- * à l'inscription, par un accueil spécifique,
- * pendant l'année, avec une permanence le jeudi de 14h à 17h, bâtiment K, bureaux 4 et 5.

- Aménagement du cursus

- * aide à l'orientation et à la constitution du contrat pédagogique,
- * organisation du tiers temps

(possibilité de disposer d'un tiers de temps supplémentaire lors des examens: 1h20 pour 1h, etc.), si nécessaire,

- * modification du planning des salles, pour faciliter l'accessibilité.

- Aménagement des locaux

- * plan d'accessibilité,
- * rampes et ascenseurs (encore trop peu nombreux, ou parfois inaccessibles),
- * boucles magnétiques,
- * éclairage,
- * infirmerie et lieux de repos et de soins (Médecine Préventive à Bron),
- * salle de travail avec matériel adapté (bureau n° 4, bât K).

- Aides techniques²

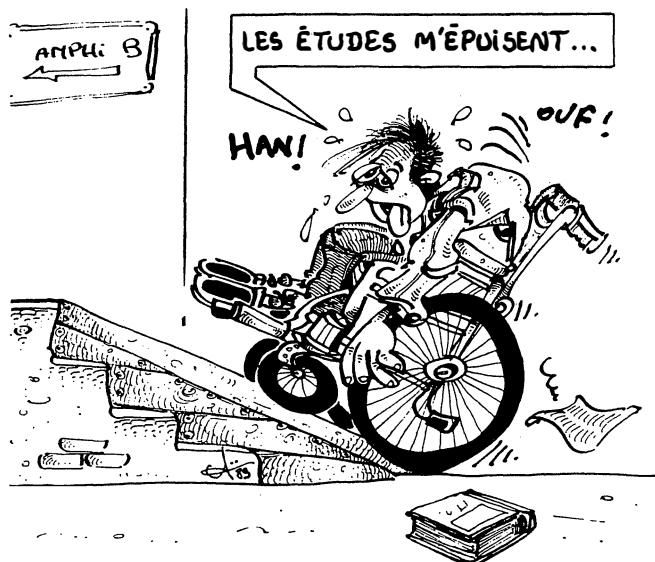
- * synthèse vocales et systèmes de grossissement,
- * amplificateur et enregistreur,
- * relations avec les centres ressources pour aides spécifiques (ex. transcription en braille).

- Accueil et relais

- * accueil individualisé,
- * organisation de rencontres (en 1993, réunion entre les étudiants handicapés de Lyon 2, des dirigeants d'entreprises et des professionnels handicapés),
- * relais avec les autres services de l'Université (secrétariats, MPU, Services d'orientation, mutuelles étudiantes...).

Bilan

Depuis plus de trois ans, ma mission m'a permis des rencontres de grande qualité.



Conclusion

Progressivement, la personne handicapée fait partie de notre environnement universitaire, ce qui est enrichissant autant pour elle que pour nous.

Les étudiants, handicapés et valides, participent spontanément et activement à cet accueil, ce qui est encourageant dans une Université des Sciences Humaines. Les personnels parfois confrontés à de réelles difficultés dans l'aménagement des enseignements et des lieux d'enseignement s'habituent progressivement à ces aménagements.

Mais il reste encore beaucoup de travail :

- * pour l'aménagement de tous les locaux, au Quai comme à Bron... Les nouvelles constructions sont étroitement surveillées pour tester leur accessibilité à toutes les formes de handicap, sachant qu'il est plus facile de bien construire que de reconstruire pour adapter,

- * pour améliorer la diffusion de l'information auprès :

- des étudiants handicapés pour que leur problème soit traité en amont et non pas, en catastrophe, le jour de la rentrée ou de l'examen,

- des personnels pour qu'ils soient régulièrement informés des dispositions spécifiques (par exemple, le tiers-temps),

- de tous, des étudiants, des enseignants, des institutions extérieures, pour faire connaître notre action et que tous puissent y participer (... on cherche, par exemple, des lecteurs bénévoles pour lire des articles, en anglais, et les enregistrer pour des étudiants aveugles).

Ma mission s'intègre plus largement dans l'ensemble des actions des différents partenaires de la vie universitaire, en particulier en relation avec le Vice-Président Gérard Broyer, Chargé de la vie étudiante.

De plus, les étudiants handicapés sont acteurs de leur intégration : de consommateurs d'assistance et de soins, ils deviennent les promoteurs de leur insertion, à nous de savoir les écouter et nous retirer peut-être...

Leur intégration est toujours une démarche ambivalente entre le désir de faire comme si le déficit n'existait pas, pour mieux se fondre dans l'anonymat et la violence du handicap qui oblige à reconnaître nos différences.

Etre handicapé ne peut pas devenir un statut, c'est un état que nous rencontrons et qui nous guette...

Serge PORTALIER

1 - Serge Portalier est membre fondateur du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) de Villeurbanne et de la FIDEV (Formation et Insertion pour Déficiants Visuels), lieux de création de postes de psychologues.

2 - N.D.L.R. Ce numéro de Canal Psy sera transcrit en Braille : un exemple des possibilités offertes aux étudiants, selon les besoins et les demandes.

Le dessin de Catherine AZAIS a été reproduit avec l'aimable autorisation de l'auteur et du GIHP (Groupement pour l'Insertion des Personnes Handicapées Physiques).

Pour plus d'information

Université Lyon 2 :
permanences les jeudis de 14h à 17h, bureaux 4 et 5, bât. K, tel. 78.77.23.51.

AGEFIPH (Fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées), tel. Rhône-Alpes 74.94.20.21.

GIHP (Groupement pour l'insertion des personnes handicapées Physiques), tel. Rhône-Alpes 78.24.27.32.
Service Optibus : 78.89.60.60.

FIDEV (Formation et Insertion pour Déficiants Visuels), 20 rue Valentin Haüy, 69613 VILLEURBANNE, tel. 78.84.99.57.

CROUS (Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires), tel. 78.72.55.47.

SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation), tel. 78.77.23.42. ou 78.69.70.06.

Ministère de l'Éducation Nationale, Direction des Enseignements Supérieurs, Sous-direction de la vie étudiante, Bureau du plan social étudiant, 61-65 rue Didot, 75015 PARIS, et également le service minitel 36 15 ENSUP.

A consulter :

Les publications de l'**ONISEP** (Office National d'Information sur les Enseignants et les Professions) - Collection Réadaptation.

L'accueil des étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur, annuaire édité par le Ministère de l'Éducation Nationale : reflet de la situation et des conditions dans chaque université (mai 1993).